

## **Olympe de Gouges *La déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne* d'Olympe de Gouges et le parcours associé « Écrire et combattre pour l'égalité »**

### **1. S'appropriier et problématiser**

La dernière session des épreuves anticipées de français écrite et orale a parfois montré aux examinateurs/correcteurs/professeurs la difficulté des élèves à s'appropriier les textes du programme limitatif et à problématiser notamment dans le cadre de la dissertation.

Il semble donc important en début de séquence d'aider l'élève à se construire comme un sujet lecteur et à lever les barrières qu'il peut avoir à appréhender un texte qui ne relève pas de la fiction mais de la littérature d'idées. Cette posture sera le premier pas vers l'exercice d'explication linéaire.

Afin de construire la posture de lecteur des élèves et de créer un climat de confiance face aux textes avant de présenter les enjeux de l'explication linéaire, un dispositif d'entrée dans la séquence peut être proposé. Ce dernier consiste à ne donner ni le titre de la séquence ni le texte intégral à savoir *La déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne* d'Olympe de Gouges. Les objectifs de la séquence sont présentés aux élèves. Il s'agit de se construire une posture de sujet lecteur et de problématiser de façon collaborative la séquence.

Un corpus de douze textes (cinq textes d'explication linéaire et sept textes complémentaires) autour des égalités est constitué. Le nom de l'auteur, le titre du texte et la date ne sont pas mentionnés pour ne pas limiter les hypothèses de lecture.

Le corpus peut se composer des textes suivants <sup>1</sup>(proposition à titre d'exemple) :

Trois extraits de *La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*

- Le préambule
- Le postambule extrait 1
- Le postambule extrait 2

Deux extraits dans le cadre du parcours écrire et combattre pour l'égalité

- *La Colonie* de Marivaux (extrait)
- *Défense du droit des femmes* de Wallstonecraft

---

<sup>1</sup> Cf. annexe page 11

## Sept textes complémentaires

- « Les Droits de la femme » Olympe de Gouges
- *Mémoires* de Louise Michel (extrait)
- *Sorcières* de Mona Chollet
- *Sur l'admission des femmes au droit de cité* de Condorcet (extrait)
- Voltaire « Femmes, soyez soumises à vos maris » in *Mélanges, pamphlets et œuvres polémiques* 1759-1768
- Gisèle Halimi *Discours sur la dépénalisation de l'homosexualité*
- Eddy de Pretto "Kid"

On veillera pour les textes d'explication linéaire à ne pas excéder la vingtaine de lignes afin de rester dans le cadre de l'interrogation orale de l'EAF

Chaque élève se voit attribuer un texte (après l'exercice de lecture individuelle et de restitution, le corpus intégral sera distribué). Chaque texte est lu individuellement et l'élève émet en marge du texte des hypothèses de lecture qui seront à présenter et à expliquer au groupe. Quelques questions d'appui peuvent les aider à formuler les hypothèses :

- Auteur/ autrice ?
- Quel siècle ?
- Quel sujet aborde le texte ? Quels éléments semblent le confirmer ?
- Des éléments incompris ?
- Une phrase qui me plaît ? Pourquoi ? Une phrase qui ne me plaît pas ? Pourquoi ?

Ce temps de lecture individuelle est suivi d'un temps de restitution qui permet la construction d'un canevas de réception des lectures (précision de l'auteur/titre et date au moment de la restitution après la proposition des élèves). On peut proposer une carte mentale afin de construire ce canevas de réception. Il sera intéressant au fil de cette réception d'interroger la nature de ces textes pour aborder la notion de littérature d'idées avec les élèves.

S'en suit une proposition de titre de séquence puisque la thématique d'ensemble émerge au fil du canevas de réception - les combats pour les égalités - il sera d'ailleurs intéressant en parallèle de la réception des textes de commencer à distinguer avec les élèves les diverses égalités abordées et élargir avec les propositions qui pourront émerger (égalité sociale, égalité des sexes...).

Enfin, il s'agira à partir de leur proposition de construire la problématique de la séquence : comment les mots servent-ils des combats sociaux ?

## 2. Olympe de Gouges, une femme de combats

Lors de la parution du programme renouvelé pour 2021-22, la présence d'une autrice dans le choix des trois œuvres au programme n'est pas anodin. A l'heure où notre société prend de plus en plus conscience de l'importance de l'égalité des sexes, mettre Olympe de Gouges à l'honneur du programme de français nécessite pour les élèves une contextualisation tant historique que sociale. Figure politique plus que littéraire, Olympe de Gouges apparaît comme une femme de combats.

La deuxième séance aura pour objectif de réfléchir au choix qui a été fait pour le programme de français et de s'interroger sur l'importance de ce texte dans l'histoire des idées.

Par une comparaison avec *La déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen*, il sera intéressant de montrer l'apport d'un texte rédigé et signé par une femme. Cette comparaison permettra d'élargir la réflexion à la place de la femme dans la société du XVIIIème siècle et plus précisément dans le monde des Lettres.

A partir d'un échange oral, il s'agira de construire un panorama littéraire du XVIème au XVIIIème siècles (nous nous appuierons sur les autrices étudiées en Seconde). A partir de ce panorama littéraire féminin, nous procéderons à une présentation plus précise de l'autrice au programme. Nous pourrions notamment nous appuyer sur la ressource proposée par la BNF (<https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/pionnieres-olympes-de-gouges> ). Un exercice de prise de notes permettra de construire un premier portrait d'Olympe de Gouges et de montrer son rôle dans la vie littéraire et politique du XVIIIème siècle. Un point d'Histoire (la Révolution Française) sera nécessaire pour donner des repères historiques indispensables à la lecture de cette œuvre intégrale.

Cette première approche de l'autrice et de l'œuvre intégrale au sein de la classe est nécessaire pour que les élèves puissent dans un second temps faire une lecture plus personnelle de l'œuvre intégrale. L'œuvre intégrale était courte, il leur sera demandé à l'issue de cette lecture de produire un écrit d'appropriation. Cet écrit permettra de s'assurer la bonne compréhension de l'œuvre mais surtout une appropriation plus personnelle qui s'avèrera utile dans le cadre de l'entretien pour l'oral de l'EAF mais aussi pour l'exercice de la dissertation. Le sujet d'écrit d'appropriation proposé permet d'élargir à une époque plus contemporaine pour les élèves et ainsi de mobiliser leur culture générale.

**Écrit d'appropriation suite à la lecture de l'oeuvre au programme :**

Homme, femme du XXIème siècle, vous rencontrez, de nos jours, Olympe de Gouges – qui par les miracles de la science se retrouve projetée au XXIème siècle- et vous lui parlez de son texte, audacieux pour l'époque. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Le combat qu'elle a mené à son époque a-t-il abouti ?

Lors de cet échange fictif, vous rappellerez dans un premier temps à votre interlocutrice en quoi son texte était si important pour l'époque puis vous aborderez dans un second temps la place de la femme dans la société et la réussite ou l'échec de son combat. Votre dialogue pourra s'appuyer sur des faits d'actualité, des lectures personnelles ou scolaires, des films...

**3. Exploitation d'un extrait de l'oeuvre intégrale**

Le premier texte proposé à l'explication linéaire est le préambule *La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* que les élèves ont découvert lors de la première séance. Quelques remarques ont déjà émergé lors de la restitution mais aussi lors de la comparaison avec *La déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen*. C'est d'ailleurs cette comparaison qui permettra de problématiser cette première explication de texte et de dégager les enjeux de cet extrait.

**➤ Enjeux de l'extrait, pistes d'exploration**

- Le texte est court et ne présente pas de difficultés de compréhension puisqu'il a été déjà lu – cela permettra une meilleure appropriation pour la lecture expression qui sera proposée en exercice à l'issue de l'explication linéaire.
- L'enjeu de ce texte porte sur le travail de la réécriture et plus précisément de la féminisation du préambule, déjà abordé lors de la deuxième séance. C'est par ce travail de réécriture qu'Olympe de Gouges souligne les incohérences et manques de *La déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen*.
- Texte plus argumentatif que littéraire, il sera important de souligner le travail d'organisation et de structure mis en place dans le préambule et les respects du sous genre.
- L'affirmation de la parole féminine et de la place de la femme dans la citoyenneté et dans les droits n'est pas une exclusion de l'homme. L'explication de texte devra mettre en avant l'idée de complémentarité plus que de substitution et soulignera le désir de

concorde et d'harmonie entre les sexes. Le projet d'Olympe de Gouges se veut universel et non féminin.

- Paradoxalement le préambule présente également un éloge de la femme non plus présentée comme le sexe faible mais comme le sexe fort. Il s'agit donc d'un exercice de rhétorique et si le projet est bien l'universalité, il n'en reste pas moins la volonté de mettre en avant la femme et ses qualités. L'écriture d'Olympe de Gouges peut paraître en plusieurs points paradoxe et tâtonnante dans l'argumentation et il sera intéressant d'en souligner les hésitations (affirmation de l'égalité et mise en avant de la figure de la séductrice et de la mère ?)

#### 4. La négation pour mieux affirmer

Dans le cadre de l'étude de la langue et de la préparation à la question grammaticale pour l'épreuve orale de français mais aussi dans la perspective de problématisation de l'oeuvre d'Olympe de Gouges, il est intéressant de construire avec les élèves une leçon autour de la notion de négation. Cette leçon se fera en deux temps.

Le premier temps permettra aux élèves d'appréhender dans le texte au programme, *La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, les structures négatives (syntaxiques ou lexicales) dans les articles. Par le biais de ce repérage préalable, la notion de négation - abordée et travaillée au collège - sera étudiée. On demande aux élèves de repérer les marques de la négation puis de les classer – d'ordre syntaxique ou lexical. Par le passage à la forme affirmative, les élèves pourront appréhender la différence entre négation totale, partielle ou exceptive et ainsi construire par manipulation le fait de langue. A la fin de la leçon, le « protocole de réponse à la question grammaticale pour l'EAF »<sup>2</sup> est proposé et appliqué avec des exemples issus du préambule et du postambule.

Le second temps de cette séance permet aux élèves de s'interroger sur le rôle stylistique de la négation dans les articles de *La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. En effet, il ne s'agit pas dans ce texte de nier les acquis, les droits de l'homme et du citoyen mais bien par la négation et notamment les négations partielle et exceptive d'affirmer les droits de la

---

<sup>2</sup> Cf . ressource académique « protocole de réponse à la question grammaticale pour l'EAF » <https://disciplines.ac-toulouse.fr/lettres/eaf-ressources-pour-la-question-de-grammaire>

femme et de la citoyenne. Il sera donc intéressant de montrer aux élèves que la négation n'ôte pas mais ajoute, qu'elle peut être un moyen d'affirmer.

### **5. Le postambule, un apport argumentatif personnel**

A travers deux explications de texte issues du postambule, il s'agira de montrer l'apport argumentatif de la plume d'Olympe de Gouges. Ces deux explications de texte seront menées lors de la même séance par un travail préparatoire à la maison et un travail de groupe en classe. Des petits groupes sont constitués et répartis sur les deux explications de texte. Pendant 30 minutes chaque groupe met en commun les éléments d'analyse et de réflexion issus du travail préparatoire à la maison (à partir du modèle de la première explication de texte). Les rapporteurs présentent les éléments d'explication à l'ensemble de la classe. Un document numérique est complété au fil de la séance par le professeur et est déposé en fin de séance sur l'ENT. Lors de la mise en commun, chaque élève a un document de prise de note.

Les enjeux de ces extraits sont de mettre l'accent sur la dimension complémentaire du postambule de *La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Ce texte plus qu'un apport se présente comme un appel à la Femme mais aussi comme une argumentation plus personnelle.

### **6. Dissserter, une autre façon de s'appropriier l'oeuvre au programme**

L'une des épreuves écrites de l'EAF pour la série générale est la dissertation sur l'oeuvre au programme et parcours associé. La première étape de cette séance d'entraînement à la dissertation est un travail collaboratif autour de mots clés (combat, parole, égalité, femmes, fraternité/sororité, écriture, engagement, pouvoir, domination/soumission...). Les élèves, par groupe, ont un travail de recherche/synthèse à réaliser sur différents supports : l'oeuvre au programme, les documents complémentaires et les lectures et la culture personnelles. Dans l'ensemble de ces documents, ils doivent construire une fiche exemples/citations autour du mot-clé attribué par le professeur. L'ensemble des fiches est déposé sur l'espace collaboratif de la classe et sera une base d'exemples dans le cadre de la dissertation. L'objectif de cette première étape est de permettre un retour dans l'oeuvre après les explications de texte mais aussi de construire des liens avec une culture plus élargie en vue d'enrichir le travail d'argumentation de la dissertation.

Au cours de la seconde étape, les élèves rechercheront des arguments et exemples et pourront s'appuyer sur les fiches produites par les groupes et mises en commun sur l'espace collaboratif.

A l'issue de cette séance, les élèves auront un travail personnel de rédaction qui servira de support de travail lors d'une séance d'accompagnement personnalisé afin d'améliorer la syntaxe dans les exercices écrits de l'EAF.

### **7. Un combat toujours d'actualité : l'égalité/les égalités**

La séance proposée a un objectif culturel en proposant une ouverture culturelle à de multiples supports (court métrage, street art, peinture, textes littéraires) mais également argumentatif puisqu'elle prépare les élèves à argumenter dans le cadre de choix personnels. L'enseignant propose un dossier avec une vingtaine de documents autour des combats pour les égalités (de sexe, sociales, ....) et de la dénonciation des inégalités. Chaque élève sélectionne parmi l'ensemble du dossier trois documents de son choix. Dans un paragraphe argumenté rédigé, il présente les documents sélectionnés en précisant l'auteur et le titre et en décrivant (document iconographique) ou en résumant le texte ; il explique les raisons de ses choix en s'appuyant sur les documents (reformulation et/ou citation) et il peut élargir sa justification à des références de culture personnelle.

L'objectif de cette séance est de construire un catalogue d'exemples en vue de la dissertation mais également de travailler l'argumentation et la justification de choix personnels en vue de l'entretien oral de l'EAF. Ce travail souligne aussi que le parcours élargit la notion d'égalité en proposant des documents sur l'égalité des sexes mais aussi l'égalité sociale.

### **8. Un homme au combat pour l'égalité des sexes (parcours)**

Après l'étude de l'oeuvre intégrale, on proposera aux élèves d'étudier dans le cadre du parcours associé un extrait de "Femmes, soyez soumises à vos maris". Il sera intéressant de proposer un texte qui lutte pour l'égalité des sexes écrit par un homme. Le choix de Voltaire, figure emblématique du XVIIIème siècle bien connue des élèves, permet de voir en quoi le combat pour l'égalité s'inscrit plus particulièrement dans les valeurs des Lumières. Le choix de l'énonciation - la personne de la Maréchale - permettra d'interroger la légitimité des hommes dans le combat pour l'égalité des sexes.

## 9. Interroger pour combattre

Cette séance prend appui sur le texte de Voltaire “femmes soyez soumises à vos maris” et permet un retour sur l’oeuvre au programme. Il s’agit à partir de l’extrait proposé de réactiver les connaissances des élèves sur la notion grammaticale de l’interrogation. L’identification des phrases interrogatives et leur analyse syntaxique constitueront le point de départ d’une leçon grammaticale construite en collaboration et à partir des connaissances des élèves. Elle sera enrichie au fil de l’année par l’étude des autres textes. Un retour sur les extraits des précédentes explications de texte permettra d’enrichir la notion grammaticale et d’élaborer avec les élèves un protocole de réponse à appliquer dans le cadre de l’oral de l’EAF.

## 10. De l’explication linéaire au commentaire (texte du parcours)

Le dernier texte proposé dans le cadre de la première oeuvre intégrale et du parcours associé est un extrait de *La Colonie* de Marivaux - oeuvre proposée en lecture cursive. Il fait écho au texte de Voltaire puisque les auteurs sont des hommes et mettent en scène soit par le dialogue fictif ou par le jeu théâtral l’égalité des sexes. L’objectif de cette séance n’est pas la préparation de l’explication linéaire en vue de l’oral de l’EAF mais le passage de l’explication linéaire au commentaire organisé. Les élèves auront au fil des séances acquis une méthodologie pour l’explication linéaire - qui peut être la première étape en vue d’un commentaire organisé. Il s’agira pour les élèves de problématiser et de proposer un commentaire organisé. Les éléments d’analyse textuelle seront fournis dans l’explication proposée et les élèves travailleront individuellement puis en groupe à l’élaboration d’un plan de commentaire organisé. La rédaction de ce commentaire se fera en travail individuel à la maison.

## 11. Des lectures cursives

L’oeuvre au programme étant brève, on proposera aux élèves deux lectures cursives. L’une sera commune à tous et permettra d’aborder le genre théâtral. Il s’agit de *La Colonie* de Marivaux. L’autre sera à choisir parmi une sélection et fera l’objet d’un travail sur le carnet de lecteur. Ces deux lectures cursives permettront d’élargir la réflexion sur l’écriture et le combat



pour l'égalité, d'enrichir les références utiles à la dissertation mais aussi de préparer l'entretien de l'EAF en permettant aux élèves de choisir une œuvre et de motiver leur choix.

Pour l'œuvre de Marivaux, *La Colonie*, on proposera après la lecture un écrit d'appropriation : Suite à la publication de *La Colonie* en 1750, un lecteur adresse une lettre à Marivaux pour lui faire part de ses impressions, choqué par l'image qui est donnée de l'homme et étonné de la part belle qui est faite aux femmes, ou au contraire, satisfait du portrait des hommes et heureux de la mise en lumière des femmes.

Lecture cursive au choix :

- fictions (romans, récits, théâtre)

Chimanda Ngozi Adichie, *Americanah*

Victoria Mas, *le bal des folles*

Claire de Duras, *Ourika*

Virginie Despentes *King Kong Théorie* (passages assez crûs)

Maylis Adhémard, *Bénie soit Sixtine*

Virginia Woolf, *une chambre à soi*

Annie Ernaux, *la femme gelée*

Aristophane *Lysistrata*

Véronique Olmi, *Bakhita*

Yasmina Khadra, *Les Hirondelles de Kaboul*

- écrits argumentatifs (discours, essai,...)

Benoite de Groult *Ainsi soit-elle*

Chimanda Ngozi Adichie, *Nous sommes tous des féministes*

Titou Lecoq, *Libérées*

Eribon, *Retour à Reims*

## **12. Evaluation**

Dans le cadre de la préparation à l'EAF, il sera proposé à la fin de ce premier parcours un sujet de dissertation. Afin de préparer l'évaluation et de mobiliser les élèves dans un travail argumentatif, il sera proposé en amont de ce devoir sur table un écrit d'appropriation argumentatif qui leur demandera de s'appuyer sur l'ensemble des documents travaillés au cours de la séquence.

**ANNEXES - supports séance 1****Texte 1 : Eddy de Pretto «Kid »**

Tu seras viril mon kid, je n'veux voir aucune larme glisser  
 Sur cette gueule héroïque et ce corps tout sculpté  
 Pour atteindre des sommets fantastiques que seule une rêverie pourrait surpasser

Tu seras viril mon kid, je n'veux voir aucune once féminine  
 Ni des airs, ni des gestes qui veulent dire  
 Et Dieu sait, si ce sont tout de même les pires à venir  
 Te castrer pour quelques vocalises

Tu seras viril mon kid, loin de toi ces finesses tactiques  
 De ces femmes origines qui féminisent, groguisent  
 Sous prétexte d'être le messie fidèle de ce fier modèle archaïque

Tu seras viril mon kid, tu tiendras dans tes mains l'héritage iconique d'Apollon  
 Et comme tous les garçons, tu courras de ballons en champion  
 Et deviendras mon petit héros historique

Virilité abusive  
 Virilité abusive

Tu seras viril mon kid, je veux voir ton teint pâle se noircir  
 De bagarres et forger ton mental  
 Pour qu'aucune de ces dames te dirigent vers de contrées roses  
 Néfastes pour de glorieux gaillards

Tu seras viril mon kid, tu hisseras ta puissance masculine  
 Pour contrer cette essence sensible que ta mère  
 Nous balance en famille, elle fatigue ton invulnérable Achille

Tu seras viril mon kid, tu compteras tes billets d'abondance  
 Qui fleurissent sous tes pieds, que tu ne croiseras jamais  
 Tu cracheras sans manière en tous sens  
 Défileras fier et dopé de chair, de nerf protéiné

Tu seras viril mon kid, tu brilleras par ta force physique  
 Ton allure dominante, ta posture de caïd  
 Et ton sexe triomphant pour mépriser les faibles  
 Tu jouiras de ta rude étincelle

Virilité abusive  
 Virilité abusive  
 Virilité abusive

## Virilité abusive

Mais moi, mais moi, je joue avec les filles  
 Et moi, et moi, je ne prône pas mon chibre  
 Mais moi, mais moi j'accélèrerai tes rides  
 Pour que tes propos cessent et disparaissent

Et moi, et moi, je joue avec les filles  
 Et moi, et moi, je ne prône pas mon chibre  
 Et moi, et moi j'accélèrerai tes rides  
 Pour que tes propos cessent et disparaissent

**Texte 2 : Olympe de Gouges, Préambule de *La Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne***

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la Nation, demandent à être constituées en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaltérables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration constamment présente à tous les membres du corps social leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes et ceux du pouvoir des hommes, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, des bonnes mœurs et au bonheur de tous. En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage dans les souffrances maternelles reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de la femme et de la citoyenne.

**Texte 3 : Gisèle Halimi *Discours sur la dépénalisation de l'homosexualité***

Monsieur le garde des sceaux, mes chers collègues, on peut se demander, avec le recul, comment des députés français, c'est-à-dire par définition des femmes et des hommes qui devraient avoir l'intelligence de nos libertés fondamentales puisqu'ils sont chargés de les défendre, ont pu légiférer pour réprimer l'homosexualité. Car, s'il est un choix individuel par essence et qui doit échapper à toute codification c'est bien celui de la sexualité.

Il ne peut y avoir de " morale sexuelle » de tous qui s'impose à la " morale sexuelle » de chacun. Chacun connaît la nécessité, pour l'individu, de vivre en accord avec ce qui reste le plus profondément inexprimé, par peur, honte, conditionnement social ou répression, je veux dire sa sexualité.

Et qu'il s'agisse d'hétérosexualité ou d'homosexualité, cette relation à l'autre ne peut jouer comme un facteur d'équilibre que débarrassée de la clandestinité ou de l'autocensure auxquelles contraint bien souvent notre environnement et, en premier lieu, nos lois qui, dans notre culture, provoquent au changement des mentalités, avant de changer elles-mêmes.

Certes, comme toute liberté, ce droit de choisir sa sexualité connaît ses limites, classiques au demeurant.

Premièrement, la loi doit intervenir dans tous les cas pour réprimer la violence. Et il y a violence sexuelle dès qu'il y a absence de consentement d'un partenaire auquel, précisément, on dénie le droit de choisir.

Deuxièmement, la loi doit intervenir pour protéger — en dehors même de la violence — la vulnérabilité de certaines victimes presque désignées : les enfants, les mineurs, les handicapés, les hommes et les femmes « sous influence », c'est-à-dire ne pouvant, en raison de l'autorité ou de l'ascendant qu'ils ou qu'elles subissent, librement se déterminer.

Troisièmement, la loi doit intervenir pour sanctionner un préjudice et non traduire un quelconque impératif moral dans notre société civile.

La morale religieuse, pour laquelle l'amour ne se trouve justifié que dans sa fin de procréation, relève, comme la liberté sexuelle, de la liberté de conscience de chacun.

Elle ne peut donc, même masquée, décider du « bon choix » sexuel. La « norme » n'est, en cette matière et dans notre pays, ni affaire de majorité politique ou sociologique, ni affaire de loi civile.

La « norme » sexuelle ne se définit pas. Elle se dessine à l'échelle de chaque corps, de chaque enfance, de chaque culture, de chaque plaisir, à condition — je le répète — de ne blesser, de n'agresser ou de ne violenter personne.

#### **Texte 4: Condorcet *Sur l'admission des femmes au droit de cité***

L'habitude peut familiariser les hommes avec la violation de leurs droits naturels, au point que parmi ceux qui les ont perdus personne ne songe à les réclamer, ne croie avoir éprouvé une injustice.

Il est même quelques-unes de ces violations qui ont échappé aux philosophes et aux législateurs, lorsqu'ils s'occupaient avec le plus de zèle d'établir les droits communs des individus de l'espèce humaine, et d'en faire le fondement unique des institutions politiques.

Par exemple, tous n'ont-ils pas violé le principe de l'égalité des droits, en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité ? Est-il une plus forte preuve du pouvoir de l'habitude, même sur les hommes éclairés, que de voir invoquer le principe de l'égalité des droits en faveur de trois ou quatre cents hommes qu'un préjugé absurde en avait privés, et l'oublier à l'égard de douze millions de femmes ?

Pour que cette exclusion ne fût pas un acte de tyrannie, il faudrait ou prouver que les droits naturels des femmes ne sont pas absolument les mêmes que ceux des hommes, ou montrer qu'elles ne sont pas capables de les exercer.

Or, les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales, et de raisonner sur ces idées ; ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun individu de l'espèce

humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes ; et celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré les siens.

Il serait difficile de prouver que les femmes sont incapables d'exercer les droits de cité. Pourquoi des êtres exposés à des grossesses, et à des indispositions passagères, ne pourraient-ils exercer des droits dont on n'a jamais imaginé de priver les gens qui ont la goutte tous les hivers, et qui s'enrhument aisément. En admettant dans les hommes une supériorité d'esprit qui ne soit pas la suite nécessaire de la différence d'éducation (ce qui n'est rien moins que prouvé, et ce qui devrait l'être, pour pouvoir, sans injustice, priver les femmes d'un droit naturel), cette supériorité ne peut consister qu'en deux points. On dit qu'aucune femme n'a fait de découverte importante dans les sciences, n'a donné de preuves de génie dans les arts, dans les lettres, etc. ; mais sans doute, on ne prétendra point n'accorder le droit de cité qu'aux seuls hommes de génie. On ajoute qu'aucune femme n'a la même étendue de connaissances, la même force de raison que certains hommes ; mais qu'en résulte-t-il, qu'excepté une classe peu nombreuse d'hommes très-éclairés, l'égalité est entière entre les femmes et le reste des hommes ; que cette petite classe, mise à part, l'infériorité et la supériorité se partagent également entre les deux sexes. Or puisqu'il serait complètement absurde de borner à cette classe supérieure le droit de cité, et la capacité d'être chargé des fonctions publiques, pourquoi en exclurait-on les femmes, plutôt que ceux des hommes qui sont inférieurs à un grand nombre de femmes ?

Enfin, dira-t-on qu'il y ait dans l'esprit ou dans le cœur des femmes quelques qualités qui doivent les exclure de la jouissance de leurs droits naturels ?

Interrogeons d'abord les faits. Élisabeth d'Angleterre, Marie Thérèse, les deux Catherine de Russie, ont prouvé que ce n'était ni la force d'âme, ni le courage d'esprit qui manquaient aux femmes.

**Texte 5 : Olympe de Gouges, extrait du Postambule de *La Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne***

Femme, réveille-toi ; le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'univers ; reconnais tes droits. Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de fanatisme, de superstition et de mensonges. Le flambeau de la vérité a dissipé tous les nuages de la sottise et de l'usurpation. L'homme esclave a multiplié ses forces, a eu besoin de recourir aux chaînes pour briser ses fers. Devenu libre, il est devenu injuste envers sa compagne. Ô femmes ! Femmes, quand cesserez-vous d'être aveugles ? Quels sont les avantages que vous recueillez dans la révolution ? Un mépris plus marqué, un dédain plus signalé. Dans les siècles de corruption vous n'avez régné que sur la faiblesse des hommes. Votre empire est détruit ; que vous reste-t-il donc ? La conviction des injustices de l'homme. La réclamation de votre patrimoine, fondée sur les sages décrets de la nature ; qu'auriez-vous à redouter pour une si belle entreprise ? Le bon mot du Législateur des noces de Cana ? Craignez-vous que nos Législateurs français, correcteurs de cette morale, longtemps accrochée aux branches de la politique, mais qui n'est plus de saison, ne vous répètent : femmes, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous ? Tout, auriez-vous à répondre. S'ils s'obstinent, dans leur faiblesse, à mettre cette inconséquence en contradiction avec leurs principes ; opposez courageusement la force de la raison aux vaines prétentions de supériorité ; réunissez-vous sous les étendards de la philosophie ; déployez toute l'énergie de votre caractère, et vous verrez bientôt ces orgueilleux, non serviles adorateurs rampants à vos pieds, mais fiers de partager avec vous les trésors de l'Être Suprême. Quelles que soient les barrières que l'on vous oppose, il est en votre pouvoir de les affranchir ; vous n'avez qu'à le vouloir.

**Texte 6 : Mémoires de Louise Michel**

J'ai vu là-bas, dans les forêts calédoniennes, s'effondrer tout à coup, avec un craquement doux de tronc pourri, de vieux niaoulis qui avaient vécu leur quasi éternité d'arbres. Quand le tourbillon de poussière a disparu, il ne reste plus qu'un amas de cendre sur lequel, pareils à des couronnes de cimetière, gisent des branchages verts : les dernières pousses du vieil arbre, entraînées par le reste. Les myriades d'insectes qui se multipliaient là depuis des siècles sont ensevelis dans l'effondrement. Quelques-uns, remuant péniblement la cendre, regardent, étonnés, inquiets, le jour qui les tue ; leurs espèces nées dans l'ombre ne soutiendront pas la lumière.

Ainsi, nous habitons le vieil arbre social, que l'on s'entête à croire bien vivant, tandis que le moindre souffle l'anéantira et en dispersera les cendres.

Nul être n'échappe aux transformations qui, au bout de quelques années, l'ont changé jusqu'à la dernière parcelle. Puis vient la Révolution qui secoue tout cela dans ses tempêtes

C'est là que nous en sommes ! Les êtres, les races et, dans les races, ces deux parties de l'humanité : l'homme et la femme, qui devraient marcher la main dans la main et dont l'antagonisme durera tant que la plus forte commandera ou croira commander à l'autre, réduite aux ruses, à la domination occulte qui sont les armes des esclaves. Partout la lutte est engagée.

Si l'égalité entre les deux sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine. En attendant, la femme est toujours, comme le disait le vieux Molière, le potage de l'homme.

Le sexe fort descend jusqu'à flatter l'autre en le qualifiant de beau sexe. Il y a fichtre longtemps que nous avons fait justice de cette force-là, et nous sommes pas mal de révoltées, prenant tout simplement notre place à la lutte, sans la demander. — Vous parlementeriez jusqu'à la fin du monde !

Pour ma part, camarades, je n'ai pas voulu être le potage de l'homme, et je m'en suis allée à travers la vie, avec la vile multitude, sans donner d'esclaves aux Césars. [...]

Soyez tranquilles : il y en a encore pour longtemps. Mais ce n'est toujours pas vous qui arrêterez le ras de marée ni qui empêcherez les idées de flotter, pareilles à des bannières, devant les foules. Jamais je n'ai compris qu'il y eût un sexe pour lequel on cherchât à atrophier l'intelligence comme s'il y en avait trop dans la race. Les filles, élevées dans la niaiserie, sont désarmées tout exprès pour être mieux trompées : c'est cela qu'on veut. C'est absolument comme si on vous jetait à l'eau après vous avoir défendu d'apprendre à nager, ou même lié les membres.

Sous prétexte de conserver l'innocence d'une jeune fille, on la laisse rêver, dans une ignorance profonde, à des choses qui ne lui feraient nulle impression, si elles lui étaient connues par de simples questions de botanique ou d'histoire naturelle. [...]

Quelquefois les agneaux se changent en lionnes, en tigresses, en pieuvres. C'est bien fait ! Il ne fallait pas séparer la caste des femmes de l'humanité. Est-ce qu'il n'y a pas des marchés où l'on vend, dans la rue, aux étalages des trottoirs, les belles filles du peuple, tandis que les filles des riches sont vendues pour leur dot ? L'une, la prend qui veut ; l'autre, on la donne à qui on veut.

La prostitution est la même ! [...].

Esclave est le prolétaire, esclave entre tous est la femme du prolétaire.

### **Texte 7: Sorcières de Mona Chollet**

Si elle n'en a pas l'exclusivité, la célibataire incarne l'indépendance féminine sous sa forme la plus visible, la plus évidente. Cela en fait une figure haïssable pour les réactionnaires, mais la rend aussi intimidante pour nombre d'autres femmes. Le modèle de la division sexuelle du travail dont nous restons prisonniers produit aussi d'importants effets psychologiques. Rien, dans la façon dont la plupart des filles sont éduquées, ne les encourage à croire en leur propre force, en leurs propres ressources, à cultiver et à valoriser l'autonomie. Elles sont poussées non seulement à considérer le couple et la famille comme les éléments essentiels de leur accomplissement personnel, mais aussi à se concevoir comme fragiles et démunies, et à rechercher la sécurité affective à tout prix, de sorte que leur admiration pour les figures d'aventurières intrépides restera purement théorique et sans effet sur leur propre vie. Sur un site de presse américain, en 2017, une lectrice lançait cet appel au secours : « Dites-moi de ne pas me marier ! » Âgée de vingt ans, elle avait perdu sa mère deux ans et demi plus tôt. Son père s'appropriait à se remarier et à vendre la maison familiale, et ses deux sœurs étaient déjà mariées – l'une ayant des enfants et l'autre des projets d'enfant. À son prochain retour dans sa ville natale, elle devrait partager la chambre de la nouvelle belle-fille de son père, âgée de neuf ans, et cette perspective la déprimait. Elle n'avait pas de petit ami, mais, tout en sachant que cet état d'esprit risquait de lui faire prendre de mauvaises décisions, elle était obsédée par le désir de se marier elle aussi. Dans sa réponse, la journaliste soulignait le handicap dont souffrent les filles lorsqu'il s'agit d'affronter les bouleversements de l'âge adulte, en raison de la façon dont elles sont socialisées : « Les garçons sont incités à envisager leur trajectoire future de la façon la plus aventureuse possible. Conquérir le monde tout seul représente le destin le plus romantique qu'ils puissent imaginer, en espérant qu'une femme ne viendra pas tout gâcher en leur mettant le fil à la patte. Mais, pour une femme, la perspective de tracer son chemin dans le monde est dépeinte comme triste et pathétique aussi longtemps qu'il n'y a pas un type dans le tableau. Et c'est une tâche si énorme que de réinventer le monde en dehors de ces conventions étroites! »

### **Texte 8 : Olympe de Gouges, extrait du Postambule de *La Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne***

Les femmes ont fait plus de mal que de bien. La contrainte et la dissimulation ont été leur partage. Ce que la force leur avait ravi, la ruse leur a rendu ; elles ont eu recours à toutes les ressources de leurs charmes, et le plus irréprochable ne leur résistait pas. Le poison, le fer, tout leur était soumis ; elles commandaient au crime comme à la vertu. Le gouvernement français, surtout, a dépendu, pendant des siècles, de l'administration nocturne des femmes ; le cabinet n'avait point de secret pour leur indiscretion ; ambassade, commandement, ministère, présidence, pontificat, cardinalat ; enfin tout ce qui caractérise la sottise des hommes, profane



et sacré, tout a été soumis à la cupidité et à l'ambition de ce sexe autrefois méprisable et respecté, et depuis la révolution, respectable et méprisé.

Dans cette sorte d'antithèse, que de remarques n'ai-je point à offrir ! Je n'ai qu'un moment pour les faire, mais ce moment fixera l'attention de la postérité la plus reculée. Sous l'Ancien Régime, tout était vicieux, tout était coupable ; mais ne pourrait-on pas apercevoir l'amélioration des choses dans la substance même des vices ? Une femme n'avait besoin que d'être belle ou aimable ; quand elle possédait ces deux avantages, elle voyait cent fortunes à ses pieds. Si elle n'en profitait pas, elle avait un caractère bizarre, ou une philosophie peu commune, qui la portait au mépris des richesses ; alors elle n'était plus considérée que comme une mauvaise tête. La plus indécente se faisait respecter avec de l'or. Le commerce des femmes était une espèce d'industrie reçue dans la première classe, qui, désormais, n'aura plus de crédit. S'il en avait encore, la Révolution serait perdue, et sous de nouveaux rapports, nous serions toujours corrompus. Cependant la raison peut-elle se dissimuler que tout autre chemin à la fortune est fermé à la femme que l'homme achète, comme l'esclave sur les côtes d'Afrique ? La différence est grande ; on le sait. L'esclave commande au maître ; mais si le maître lui donne la liberté sans récompense, et à un âge où l'esclave a perdu tous ses charmes, que devient cette infortunée ? Le jouet du mépris ; les portes mêmes de la bienfaisance lui sont fermées. Elle est pauvre et vieille, dit-on ; pourquoi n'a-t-elle pas su faire fortune ? D'autres exemples encore plus touchants s'offrent à la raison. Une jeune personne sans expérience, séduite par un homme qu'elle aime, abandonnera ses parents pour le suivre ; l'ingrat la laissera après quelques années, et plus elle aura vieilli avec lui, plus son inconstance sera inhumaine ; si elle a des enfants, il l'abandonnera de même. S'il est riche, il se croira dispensé de partager sa fortune avec ses nobles victimes. Si quelque engagement le lie à ses devoirs, il en violera la puissance en espérant tout des lois. S'il est marié, tout autre engagement perd ses droits. Quelles lois reste-t-il donc à faire pour extirper le vice jusque dans la racine ? Celle du partage des fortunes entre les hommes et les femmes, et de l'administration public. On conçoit aisément que celle qui est née d'une famille riche gagne beaucoup avec l'égalité des partages. Mais celle qui est née d'une famille pauvre, avec du mérite et des vertus ; quel est son lot ? La pauvreté et l'opprobre. Si elle n'excelle pas précisément en musique ou en peinture, elle ne peut être admise à aucune fonction publique, quand elle en aurait toute la capacité. Je ne veux donner qu'un aperçu des choses, je les approfondirai dans la nouvelle édition de tous mes ouvrages politiques que je me propose de donner au public dans quelques jours, avec des notes.

### **Texte 9: *Défense du droit des femmes de Wallstonecraft***

J'espère trouver grâce aux yeux de mon propre sexe, si je traite les Femmes comme des créatures raisonnables, au lieu de flatter leurs attraits séducteurs, et de les regarder comme dans un état d'enfance perpétuelle, qui les rend incapables de se soutenir sans lisières. Je désire vivement de montrer en quoi consiste la véritable dignité, la félicité réelle de l'homme. — Je désire persuader aux Femmes qu'elles doivent tâcher d'acquérir la force de l'âme et du corps, et les convaincre que des phrases mielleuses, la sensibilité exagérée du cœur, la délicatesse outrée de sentiments, et le raffinement exquis du goût sont presque synonymes des différentes épithètes consacrées à exprimer la faiblesse. En un mot, que ces êtres qui ne sont que des objets de pitié, et de cette espèce d'affection qu'on a nommé tendresse, ne tarderont pas à devenir les objets du mépris.

Laissant donc de côté ces jolies petites phrases féminines, dont les hommes ont la complaisance de faire usage pour nous adoucir notre dépendance servile, et dédaignant cette élégance qui annonce la mollesse de l'âme, cette sensibilité exquise, cette docilité si douce, cette souplesse

de mœurs que l'on suppose les caractéristiques sexuelles d'une enveloppe plus faible, je souhaite faire voir que l'élégance est au-dessous de l'énergie de la vertu, que le premier objet d'une ambition louable doit être d'obtenir un caractère marquant, comme être humain, sans égard à la différence du sexe

On s'est plus occupé dans ces derniers temps de l'éducation des Femmes, que par le passé. Cependant on les regarde encore comme un sexe frivole ; et les écrivains qui veulent les corriger par la satire ou l'instruction, leur prodiguent encore les sarcasmes ou la pitié. L'on n'ignore pas qu'elles continuent de perdre les premières années de leur vie à se donner une teinture de connaissances, un vernis agréable, mais léger. Pendant ce temps, la force du corps et celle du caractère, se trouvent sacrifiées aux notions peu chastes, libertines même, tranchons le mot, que les hommes ont prises de la beauté, elles-mêmes les immolent au désir d'un établissement ; — car la seule voie, pour les Femmes de s'élever, dans le monde, c'est le mariage, et ce violent désir, étouffant toutes leurs idées morales pour n'en laisser subsister que de basses, à peine sont-elles mariées, qu'elles se conduisent comme des enfants. Elles s'habillent, mettent du blanc, du rouge, et on nomme ces poupées le plus bel ouvrage du créateur. — Ces êtres faibles et dégradés ne sont bons, suivant moi, qu'à figurer dans un harem ! — je le demande en bonne foi, de pareilles Femmes sont-elles en état de gouverner une famille, ou de prendre soin des pauvres petites créatures si intéressantes qu'elles mettent au monde ?

**Texte 10 : *La Colonie de Marivaux***

ARTHENICE, femme noble.

MADAME SORBIN, femme d'artisan.

M. SORBIN, mari de Mme Sorbin.

TIMAGENE, homme noble.

LINA, fille de Mme Sorbin.

PERSINET, jeune homme du peuple, amant de Lina.

HERMOCRATE, autre homme noble.

Troupe de femmes, tant nobles que du peuple.

SCÈNE XIII. - TIMAGENE, HERMOCRATE, PERSINET, ARTHÉNICE, MADAME SORBIN, UNE FEMME avec un tambour, et LINA, tenant une affiche.

ARTHÉNICE

Messieurs, daignez répondre à notre question ; vous allez faire des règlements pour la république, n'y travaillerons-nous pas de concert ? A quoi nous destinez-vous là-dessus ?

HERMOCRATE

À rien, comme à l'ordinaire.

UN AUTRE HOMME

C'est-à-dire à vous marier quand vous serez filles, à obéir à vos maris quand vous serez femmes, et à veiller sur votre maison : on ne saurait vous ôter cela, c'est votre lot.

MADAME SORBIN

Est-ce là votre dernier mot ? Battez tambour ; (et à Lina) et vous, allez afficher l'ordonnance<sup>2</sup> à cet arbre.

(On bat le tambour et Lina affiche.)

HERMOCRATE

Mais, qu'est-ce que c'est que cette mauvaise plaisanterie-là ? Parlez-leur donc, seigneur Timagène, sachez de quoi il est question.

TIMAGENE

Voulez-vous bien vous expliquer, Madame ?

MADAME SORBIN

Lisez l'affiche, l'explication y est.

ARTHENICE

Elle vous apprendra que nous voulons nous mêler de tout, être associées à tout, exercer avec vous tous les emplois, ceux de finance, de judicature<sup>3</sup> et d'épée<sup>4</sup>.

HERMOCRATE

D'épée, Madame?

ARTHÉNICE

Oui d'épée, Monsieur ; sachez que jusqu'ici nous n'avons été poltronnes que par éducation.

MADAME SORBIN

Mort de ma vie ! qu'on nous donne des armes, nous serons plus méchantes que vous ; je veux que dans un mois, nous manions le pistolet comme un éventail : je tirai ces jours passés sur un perroquet, moi qui vous parle.

ARTHENICE

Il n'y a que de l'habitude à tout.

MADAME SORBIN

De même qu'au Palais à tenir l'audience, à être Présidente, Conseillère, Intendante, Capitaine ou Avocate.

UN HOMME

Des femmes avocates?

MADAME SORBIN

Tenez donc, c'est que nous n'avons pas la langue assez bien pendue, n'est-ce pas?

ARTHÉNICE

Je pense qu'on ne nous disputera pas le don de la parole.

**Texte 11 : Voltaire « Femmes, soyez soumises à vos maris » in *Mélanges, pamphlets et œuvres polémiques 1759-1768***

L'abbé de Châteauneuf la rencontra un jour toute rouge de colère.

«Qu'avez-vous donc, madame ?» lui dit-il.

– J'ai ouvert par hasard, répondit-elle, un livre qui traînait dans mon cabinet; c'est, je crois, quelque recueil de lettres ; j'y ai vu ces paroles : Femmes, soyez soumises à vos maris ; j'ai jeté le livre.

– Comment, madame ! Savez-vous bien que ce sont les Épîtres de saint Paul ?

– Il ne m'importe de qui elles sont; l'auteur est très impoli. Jamais Monsieur le maréchal ne m'a écrit dans ce style; je suis persuadée que votre saint Paul était un homme très difficile à vivre. Était-il marié?

– Oui, madame.

– Il fallait que sa femme fût une bien bonne créature : si j'avais été la femme d'un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays. Soyez soumises à vos maris ! Encore s'il s'était contenté de dire : Soyez douces, complaisantes, attentives, économes, je dirais : voilà un homme qui sait vivre; et pourquoi soumises, s'il vous plaît ? Quand j'épousai M. de Grancey, nous nous promîmes d'être fidèles : je n'ai pas trop gardé ma parole, ni lui la sienne; mais ni lui ni moi ne promîmes d'obéir. Sommes-nous donc des esclaves ? N'est-ce pas assez qu'un homme, après m'avoir épousée, ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui quelquefois est mortelle ? N'est-ce pas assez que je mette au jour avec de très grandes douleurs un enfant qui pourra me plaider quand il sera majeur ? Ne suffit-il pas que je sois sujette tous les mois à des incommodités très désagréables pour une femme de qualité, et que, pour comble, la suppression d'une de ces douze maladies par an soit capable de me donner la mort sans qu'on vienne me dire encore : Obéissez?

Certainement la nature ne l'a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n'a pas prétendu que l'union formât un esclavage. Je me souviens bien que Molière a dit :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Mais voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître ! Quoi ! Parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude, qu'il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très humblement ? Je sais bien qu'en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité.

Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, ils se vantent d'être plus capables de gouverner ; mais je leur montrerai des reines qui valent bien des rois. On me parlait ces jours passés d'une princesse allemande qui se lève à cinq heures du matin pour travailler à rendre ses sujets heureux, qui dirige toutes les affaires, répond à toutes les lettres, encourage tous les arts, et qui répand autant de bienfaits qu'elle a de lumières. Son courage égale ses connaissances ; aussi n'a-t-elle pas été élevée dans un couvent par des imbéciles qui nous apprennent ce qu'il faut ignorer, et qui nous laissent ignorer ce qu'il faut apprendre. Pour moi, si j'avais un État à gouverner, je me sens capable d'oser suivre ce modèle.»

L'abbé de Châteauneuf, qui était fort poli, n'eut garde de contredire Mme la maréchale.

### **Texte 12 : «Les Droits de la femme » Olympe de Gouges**

Homme, es-tu capable d'être juste ? C'est une femme qui t'en fait la question ; tu ne lui ôteras pas du moins ce droit. Dis-moi ? Qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe ? Ta force ? Tes talents ? Observe le créateur dans sa sagesse ; parcours la nature dans toute sa grandeur, dont tu sembles vouloir te rapprocher, et donne-moi, si tu l'oses, l'exemple de cet empire tyrannique.

Remonte aux animaux, consulte les éléments, étudie les végétaux, jette enfin un coup d'œil sur toutes les modifications de la matière organisée ; et rends-toi à l'évidence quand je t'en offre les moyens ; cherche, fouille et distingue, si tu peux, les sexes dans l'administration de la nature. Partout tu les trouveras confondus, partout ils coopèrent avec un ensemble harmonieux à ce chef-d'œuvre immortel.

L'homme seul s'est fagoté un principe de cette exception. Bizarre, aveugle, boursoufflé de sciences et dégénéré, dans ce siècle de lumières et de sagacité, dans l'ignorance la plus crasse, il veut commander en despote sur un sexe qui a reçu toutes les facultés intellectuelles ; il prétend jouir de la Révolution, et réclamer ses droits à l'égalité, pour ne rien dire de plus.